

## COMMISSION SPECIALE

**"re" Mise en vigueur du règlement No 210  
concernant la Compagnie des  
Tramways.**

Compte rendu de l'assemblée du 4 février 1913.

Sont présents: MM. les Echevins Emard, Président, Poissant, Larivière, Ménard, Judge et Monahan.

Assistent aussi à l'assemblée, M. l'Echevin L. A. Lapointe, M. J. E. Hutchison, administrateur général de la Compagnie des Tramways, M. le Dr Adami et M. L. Stern.

Le secrétaire donne alors lecture des documents suivants:

1° Résolution du Conseil du 24 janvier 1913, transmettant à cette Commission une communication de M. L. Stern, s'opposant à la réduction du nombre des arrêts de tramways;

2° Résolution du Conseil du 24 janvier 1913, transmettant à cette Commission une communication des docteurs Guerin et Adami, en faveur de la réduction du nombre des arrêts de tramways;

3° Résolution du Conseil du 23 septembre 1912, retournant à cette Commission, pour conférer avec le nouvel administrateur de la Cie des Tramways, le rapport qu'elle avait fait, recommandant de réduire le nombre des arrêts de tramways.

M. l'échevin Emard prie alors M. Hutchison, administrateur général de la Compagnie des Tramways, de bien vouloir faire connaître à la Commission, ses vues sur la question de la réduction du nombre des arrêts de tramways.

M. Hutchison se déclare favorable au rapport soumis par son prédécesseur, M. MacDonald, et par l'Ingénieur en Chef de la Cité, et il déclare que la réduction du nombre des arrêts de tramways aurait pour résultat de remédier quelque peu à l'encombrement qui existe sur certaines lignes.

M. Hutchison cite des chiffres à l'appui de ses prétentions.

M. le Dr Adami se prononce aussi en faveur de la réduction du nombre des arrêts de tramways.

M. L. Stern déclare qu'il s'oppose à ce que les tramways ne s'arrêtent pas comme à présent à tous les coins de rues. Il dit qu'il possède un immeuble, rue Stanley, près de la rue Ste-Catherine, et que si les tramways ne s'arrêtent pas à la rue Stanley, ceci réduira considérablement la valeur de son immeuble.

M. l'échevin Emard demande à M. Hutchison s'il a quelques suggestions à faire pour améliorer le service des tramways.

M. Hutchison répond qu'il n'a rien de nouveau à suggérer en dehors des suggestions faites par la Cie des Tramways à la Cité, il y a quelque temps.

Sur proposition de M. l'échevin Ménard, il est alors,

Résolu: De faire rapport au Conseil, réaffirmant le rapport de cette Commission, en date du 6 août 1912, approuvant avec une modification, le projet de réduction du nombre des arrêts de tramways, préparé par l'Ingénieur en Chef de la Cité et par le représentant de la Compagnie des Tramways.

Ajournement.

JULES CREPEAU,  
Sous-Greffier de la Cité.

## SPECIAL COMMITTEE

**"re" Enforcement of By-Law No. 210 con-  
cerning the Montreal Tramways  
Company.**

Report of meeting held on the 4th February 1913.

Present: Ald. Emard, Chairman, Poissant, Larivière, Ménard, Judge and Monahan.

Ald. L. A. Lapointe, Mr. J. E. Hutchison, general manager of the Tramways Company, Dr. Adami and Mr. L. Stern, attended the meeting.

The secretary read the following documents:

1. Resolution of Council of the 24th January 1913, transmitting to this Committee a communication from Mr. L. Stern, objecting to reduction of the number of tramway stops;

2. Resolution of Council of the 24th January 1913, transmitting to this Committee a communication from Drs. Guerin and Adami, in favor of reducing the number of tramway stops;

3. Resolution of Council of the 23rd September 1912, referring back to this Committee a report concerning the reduction of the number of tramway stops and recommending that the said Committee confer thereon with the new manager of the Tramways Company.

Ald. Emard then requested Mr. Hutchison, general manager of the Tramways Company to give his opinion on the question of reducing the number of tramway stops.

Mr. Hutchison stated that he approved the report submitted by his predecessor, Mr. MacDonald, and by the Chief Engineer, and added that the reduction in the number of tramway stops would have for effect of relieving to a certain extent the congestion which exists on certain lines.

Mr. Hutchison quoted figures in support of his contentions.

Dr. Adami stated that he was also in favor of the reduction of the number of tramway stops.

Mr. L. Stern stated that he was opposed to limiting the tramway stops to every street corner. He added that he owned property on Stanley street near St. Catherine street and that if the cars do not stop at Stanley street the value of his property will be considerably reduced.

Ald. Emard asked Mr. Hutchison if he had any suggestion to offer in order to improve the tramway service.

Mr. Hutchison replied that he had nothing new to suggest apart from the suggestions made by the Tramways Company to the City sometime ago.

On motion of Ald. Emard,

It was then

Resolved: That a report to Council be made reaffirming this Committee's report dated the 6th August 1912 concurring with certain modifications in the recommendations re reduction of the number of tramway stops, submitted by the City's Chief Engineer and the Montreal Tramways Company representative.

Adjourned.

J. CREPEAU,  
Assistant City Clerk.